

PNEUS

Groupe de produits	Pneus	
Numéro d'article	10927740	
Taille de pneu valide	500 / 85 R 24	
LI / SI / PR	158 A8 / 171 A8	
TL/TT	TL	
Marque	Mitas	
Profil	SFT	



Mitas

Indications et caractéristiques

- Le pneu SFT est conçu pour les machines puissantes de plus de 180 CV
- Sa grande surface de contact assure une excellente traction
- Les flancs flexibles permettent une capacité de charge élevée même par faible pression de gonflage



Informations techniques

Numéro d'article	10927740
EAN	8059971036985
Taille de pneu valide	500 / 85 R 24
LI / SI / PR	158 A8 / 171 A8
TL/TT	TL
Marque	Mitas
Profil	SFT
Antistatique	non
Couleur du pneu	Noir
Numéro du règlement ECE	pas nécessaire
Nettogewicht [kg] (gültig)	133,30
Taille de jante recommandée	16
Taille de jante autorisée	15
Pression maximale de l'air [bar]	2,80
Largeur du pneu [mm]	528
Diamètre extérieur du pneu [mm]	1458
Stat. Rayon (SLR) [mm]	621
Circonférence de roulement [mm]	4237
Profondeur du profil [mm]	38,0
Nombre de barrettes	20x2
Largeur de la barrette [mm]	43
Contenance du pneu 75% [ltr.]	310
E-Ready	non

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.



Capacités de charge

Indice	Capacité de charge [kg]	Vitesse [km/h]	Position des essieux	Pression [bar]	Indice de charge
158 A8	4250	40	Roue motrice	2,80	
171 A8	6150	40	Roulement libre	2,80	

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.